



Berne, le 20 mai 2010

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# Sans médecine hospitalière, pas de Managed Care

**Lors de sa session de juin, le Conseil national discutera d'un nouveau modèle d'organisation des soins en Suisse. Le Managed Care qui consiste à prodiguer des soins de haute qualité dans des réseaux intégrés renforce la collaboration des fournisseurs de prestations médicales pour le bien du patient. Les hôpitaux et les cliniques ont un rôle important à jouer.**

Jusqu'à présent, les modèles véritables de Managed Care n'ont joué qu'un rôle secondaire en Suisse. Ce mode d'organisation des soins repose sur le pilotage des traitements tout au long de la chaîne de soins, sur l'assurance de la qualité et sur la coresponsabilité budgétaire des fournisseurs de soins pour l'ensemble du traitement. Le principal objectif est d'améliorer la qualité des soins. Cette approche intégrée exige de revoir de nombreux points.

### **Pas de Managed Care sans prestations ambulatoires des hôpitaux**

La médecine de famille et les soins ambulatoires à l'hôpital se complètent. L'une ne peut pas remplacer les autres. Les interventions ambulatoires et le suivi des traitements dans les hôpitaux et les cliniques occupent une place toujours plus importante. L'évolution en Suisse est la suivante pour les années 2004 - 2008:

- **Opérations de la cataracte: +27% (stationnaire: -26%)**
- **Chimiothérapies: +57%**
- **Radio-oncologie: +20,5%**
- **Diagnostics spécialisés (analyses, radiologie, etc.): +33%**
- **Physiothérapie: +17,5%**

### **Des centres de compétences pour les traitements ambulatoires spécialisés**

Les hôpitaux et les cliniques prodiguent aujourd'hui jusqu'à 40% de l'ensemble des prestations ambulatoires. Une coordination optimale des traitements est incontournable pour les patientes et les patients souffrant de maladies chroniques complexes ou graves. Pour de tels cas, les cancers par exemple, les hôpitaux sont les mieux placés pour assumer le rôle de Gatekeeper. Aujourd'hui, les hôpitaux et cliniques sont des centres de compétences pour les diagnostics spécialisés et les traitements ambulatoires. Ils jouent un rôle central pour les urgences ambulatoires - souvent en collaboration avec les médecins généralistes. Les patients peuvent ainsi regagner leur domicile et reprendre leur travail beaucoup plus rapidement.

### **H+ soutient le Managed Care avec des correctifs**

H+ salue la révision de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) relative au Managed Care. Ce dernier doit être réformé pour devenir un modèle de qualité pour les malades et non un modèle bon marché pour les bien portants. Sans amélioration substantielle de la compensation des risques, le Managed Care est mort-né. La révision doit aussi prévoir un financement moniste unifié pour les soins ambulatoires et stationnaires.

### **La législation sur le Managed Care doit tenir compte du rôle incontournable que jouent les hôpitaux et les cliniques dans le secteur ambulatoire!**

Informations complémentaires:  
**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Charles Favre, Président  
Mobile: 079 621 08 93  
E-mail: charles.favre@parl.ch

Informations complémentaires:  
**H+ Les Hôpitaux de Suisse**  
Bernhard Wegmüller, Directeur  
Tél. B.: 031 335 11 00  
Mobile: 079 635 87 22  
E-mail: bernhard.wegmueller@hplus.ch